

**Contexte général**

Le contrat de quartier du Parvis Saint-Jean-Baptiste est une des premières opérations pilotes réalisées dans le cadre de la nouvelle législation en matière de rénovation urbaine. Il s'agissait à l'époque de prendre en compte non seulement la rénovation du bâti mais aussi les espaces publics et les aspects sociaux.



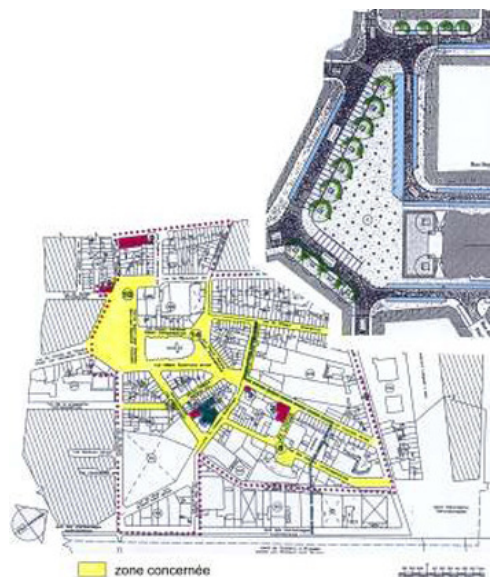
Le quartier en question, très peuplé et caractérisé par une mixité de logements et d'entreprises, contrastait fortement avec le no man's land laissé par la saignée du métro à proximité (futur projet rive Gauche) et avec les aménagements récents de bureaux le long du boulevard Léopold II. Les conclusions de l'étude préalable du contrat de quartier ont montré l'importance d'une intervention sur l'espace public, laissant aux propriétaires privés, encore très présents et très dynamiques, le soin de redynamiser les zones bâties. Outre les interventions d'insertion sociale et professionnelle qui sont venues se joindre au programme par la suite, la presque totalité des budgets réservés au contrat de quartier ont été investis dans l'espace public (près de 2 millions d'euros en définitive).



**L'espace public**

L'opération espace public du contrat de quartier porte sur l'ensemble formé par le parvis Saint-Jean-Baptiste, les abords de l'église et les voiries adjacentes situées à l'arrière de celle-ci (voir plan ci-contre).

Le parvis Saint-Jean-Baptiste constitue le pôle central de l'opération et joue, avec la place communale très proche, un rôle fédérateur pour le vieux Molenbeek. Espace réservé aux marchés, aux animations de rues informelles ou organisées, au stationnement parfois sauvage, bordées de commerces, cafés, logement sociaux, la place est le point de ralliement de toutes les fonctions urbaines dans ce type de quartier. Le projet a consisté à rationaliser ces usages et à recomposer une identité à l'espace déstructuré. L'église et son parvis ont été réintégrés à l'espace de la place tout en permettant de créer des espaces différenciés. L'emploi d'un mobilier sobre, de plantations structurantes, de jeux de lumière et de matériaux de qualité ont achevé de mettre en valeur l'espace autrefois constitué d'une mer d'asphalte. Les voiries adjacentes ont été réaménagées dans le respect de leurs matériaux d'origine (les pavés) et adaptées en fonction de leur utilisation (en particulier petites entreprises et résidence).



**Aspect opérationnel**

agora a assuré la conception puis le suivi des travaux des espaces publics du contrat de quartier du Parvis Saint-Jean-Baptiste, voisin du site Rive Gauche. L'expérience conjointe sur ces deux sites a permis par ailleurs de mettre en comparaison deux processus distincts de rénovation urbaine.